# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Gestion - Administration

#### **ÉPREUVE E2**

### GESTION ADMINISTRATIVE DES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

# **SUJET**

THERM +

Durée: 3 H

Coefficient: 4

### Session 2016

Ce sujet se compose de **20** pages numérotées de **1/20** à **20/20**. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 4 dossiers indépendants

La calculatrice est autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

Aucun document n'est autorisé

Les annexes A et B sont à rendre avec la copie à la fin de l'épreuve.

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 1/20

Sommaire	Barème indicatif sur 80 points
Dossier 1 - Sécurité au travail  Compétences principales: Actualiser des dossiers de personnel dans le respect de la législation du travail Apprécier la nature et le degré de confidentialité de l'information à destination du personnel.  Tâches principales: Déclaration d'accident du travail Rédaction d'un courrier recommandé Rappel des obligations du salarié	25 points
Dossier 2 - Formation du personnel <u>Compétences principales</u> :  Assurer des opérations administratives liées à la formation du personnel  Produire des supports associés aux procédures santé-sécurité <u>Tâches principales</u> :  Comparaison d'offres de formation  Production d'un visuel en matière de sécurité au travail	20 points
Dossier 3 - Droit au repos compensateur <u>Compétence principale</u> :  Renseigner et contrôler la vraisemblance des états préparatoires aux bulletins de salaire <u>Tâches principales</u> :  Contrôle d'une demande d'un salarié  Réponse écrite à un salarié	15 points
Dossier 4 - Cérémonie de la médaille du travail <u>Compétence principale</u> :  Mettre en œuvre des actions à destination du personnel <u>Tâches principales</u> :  Calcul du coût d'une manifestation  Optimisation d'un budget	15 points
Présentation, soin, orthographe et syntaxe	5 points

# Liste des documents

Document 1 - Courriel du chef d'équipe travaux	Page 9
Document 2 - Extrait du PGI : Fiche salarié Francis GOMEZ	Page 9
Document 3 - Extrait du règlement intérieur	Page 10
Document 4 - Offres de formation	Page 11
Document 5 - Tableau de bord social sur les accidents du travail 2015/2016	Page 14
Document 6 - Équipements de protection individuelle	Page 14
Document 7 - Demande de congés de Loïc LE BELEC	Page 15
Document 8 - Extrait du PGI : Fiche salarié Loïc LE BELEC	Page 15
Document 9 - Extrait du PGI : Congés payés	Page 16
Document 10 - Droit au repos compensateur	Page 16
Document 11 - Tarif des médailles du travail	Page 17
Document 12 - Recommandations traiteur	Page 17
Document 13 - Extrait du tarif traiteur HERRENG	Page 18

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 2/20

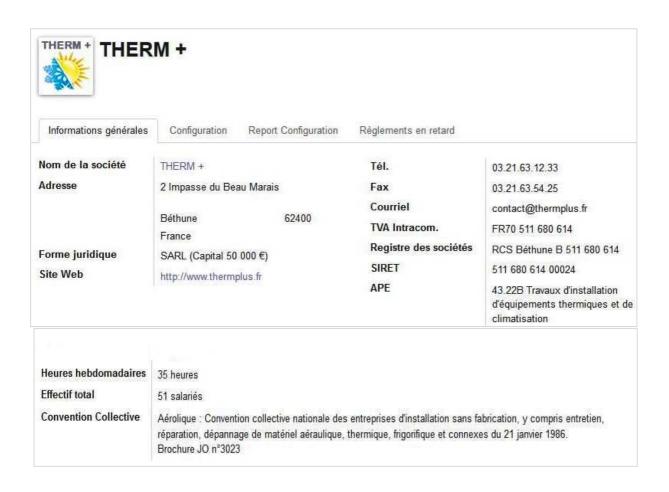
L'entreprise *THERM* + réalise, depuis 65 ans, la mise en service et la maintenance d'équipements thermiques et de climatisation, de la conception à l'installation.

THERM + propose aux professionnels et particuliers des services de proximité et de qualité dans les domaines de la plomberie, de l'énergie, du traitement de l'air et de l'eau. Face à des professionnels qualifiés, pour THERM + la satisfaction des clients est sa première préoccupation.

Reconnue « Garant de l'environnement » à travers ses certifications « Qualibat », « Qualisol » et « Les Pros de la Performance Energétique », *THERM* + développe en permanence les compétences et qualifications de son personnel technique, gage de sécurité et de qualité pour ses clients.

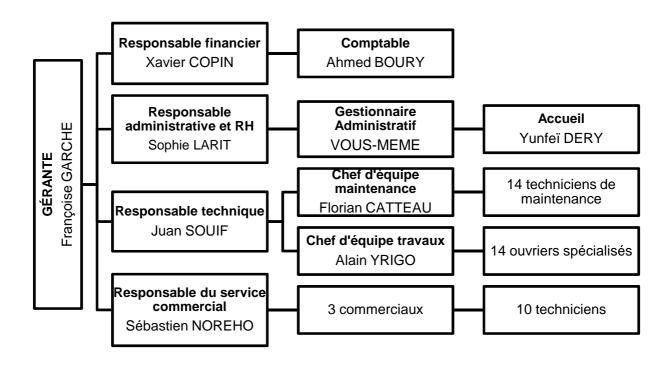
Vous êtes gestionnaire administratif(e) rattaché(e) au service des ressources humaines, sous la responsabilité de Sophie LARIT. Vous avez en charge les activités courantes liées à la gestion administrative des relations avec le personnel et disposez d'une autonomie dans la gestion de vos tâches quotidiennes.

#### FICHE D'IDENTITE



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 3/20

#### **ORGANIGRAMME**



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient : 4	Page 4/20

#### DOSSIER 1 - Sécurité au travail

Les accidents du travail sont une réalité pour le personnel technique de *THERM*+ et il convient que la gestion administrative soit rigoureuse et réalisée dans les délais.

Francis GOMEZ, ouvrier spécialisé, s'est blessé hier, mardi 31 mai, chez un client, par non respect du port des gants de sécurité. Conformément à la réglementation, la *déclaration d'accident du travail* (Cerfa 14463\* 01) doit être établie et Sophie LARIT tient à valider chaque formulaire avant envoi à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

#### 1.1 Déclarer l'accident de Francis GOMEZ. (Annexe A à rendre avec la copie)

#### Ressources à disposition

- Courriel du chef d'équipe travaux (document 1)
- Extrait du PGI : Fiche salarié Francis GOMEZ (document 2)

C'est le deuxième accident du travail en six mois pour Francis GOMEZ, par manquement aux règles de sécurité. Le premier accident avait donné lieu à un avertissement écrit en date du 18 janvier 2016. Françoise GARCHE demande qu'un courrier lui soit adressé pour le convoquer à un entretien avec Sophie LARIT le lundi 18 juillet à 10 heures, dans les locaux de l'entreprise, pour lequel il pourra être accompagné d'une personne de l'entreprise.

# 1.2 Présenter le courrier de convocation qui sera adressé en recommandé, avec accusé de réception à Francis Gomez. (Composition sur la copie)

L'entretien de Francis GOMEZ avec Sophie LARIT devra se dérouler conformément à la réglementation. Afin de préparer son rendez-vous, la responsable du personnel souhaite consigner de manière synthétique les éléments nécessaires sur le rappel des faits et les obligations du salarié en matière de sécurité au travail.

# 1.3 Rappeler les obligations non respectées par Francis GOMEZ et les conséquences qui devront lui être énoncées au cours de l'entretien. (Annexe B à rendre avec la copie)

#### Ressources à disposition

- Courriel du chef d'équipe travaux (document 1)
- Extrait du règlement intérieur (document 3)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 5/20

#### **DOSSIER 2 – Formation du personnel**

Dans le cadre de la sécurité au travail, les indicateurs sociaux servent la politique de prévention au sein de l'entreprise et l'information comme la formation du personnel, sont au cœur de la réflexion du CHSCT (Comité d'Hygiène, Santé et Conditions de Travail).

Il a été décidé de placer deux écrans lumineux à l'accueil et dans les vestiaires, pour sensibiliser l'ensemble du personnel sur la santé et la sécurité. Dans les vestiaires des personnels techniques, la page d'écran sera modifiée chaque mois afin d'attirer l'attention sur un des éléments des équipements de protection individuelle (EPI).

Une formation sur la prévention des risques professionnels est prévue au mois d'octobre 2016. La planification du travail sera anticipée pour permettre l'absence des deux chefs d'équipes et de deux techniciens.

L'appel d'offres lancé auprès d'organismes de formation a donné lieu à trois propositions qu'il faut étudier afin de passer commande pour la proposition la plus adaptée en termes de réponse au besoin et de coût. Le choix du prestataire sera fait lors de la prochaine réunion du CHSCT, le 27 juin.

# 2.1 Comparer les offres de formation, justifier la sélection de deux propositions et préparer l'argumentation pour Sophie LARIT devant le CHSCT. (Composition sur la copie)

#### Ressources à disposition

Offres de formation (document 4)

L'ordre du jour de la réunion du CHSCT du 27 juin portera également sur l'étude du tableau de bord des données sociales de l'entreprise. L'analyse des indicateurs permettra de définir l'équipement de protection individuelle à rappeler en priorité aux salariés et cet équipement sera mis en avant sur l'écran lumineux des vestiaires pendant tout le mois de septembre, au titre de l'action de prévention afin de réduire les accidents sur les chantiers.

# 2.2 Proposer une diapositive rappelant au personnel technique l'utilisation obligatoire de l'équipement défini et les risques liés ainsi évités. (Composition sur la copie)

#### Ressources à disposition

- Extrait du règlement intérieur (document 3)
- Tableau de bord social sur les accidents du travail 2015/2016 (document 5)
- Équipements de protection individuelle (document 6)

Ī	Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
	Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 6/20

#### DOSSIER 3 - Droit au repos compensateur

La fluctuation de l'activité de l'entreprise conduit régulièrement le personnel technique à travailler au-delà de l'horaire légal de 35 heures. La gestion des heures supplémentaires est traitée de deux façons différentes, rémunération en heures supplémentaires et repos compensateur, dans le respect de la réglementation qu'il convient parfois d'expliciter aux salariés.

Une demande de congé de Loïc LE BELEC, technicien de maintenance, a été déposée sur le bureau de Sophie LARIT. Il déclare avoir droit à un repos compensateur de deux jours qu'il voudrait prendre les 16 juin et 4 juillet, afin de cumuler ce repos avec ses congés payés du lundi 20 juin au dimanche 3 juillet inclus.

- 3.1 Contrôler la demande de jours de repos compensateur de Loïc LE BELEC. (Composition sur la copie)
- 3.2 Répondre à la demande à partir d'arguments juridiques. (Composition sur la copie)

#### Ressources à disposition :

- Demande de congé de Loïc LE BELEC (document 7)
- Extrait du PGI : Fiche salarié Loïc LE BELEC (document 8)
- Extrait du PGI : Congés payés (document 9)
- Droit au repos compensateur (document 10)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 7/20

#### DOSSIER 4 - Mérite du travail

Dans le cadre de sa politique de cohésion sociale, Françoise GARCHE met régulièrement à l'honneur les salariés qui relèvent de la médaille du travail. Quatre salariés seront ainsi décorés et fêtés cette année pour leurs 35 ans d'ancienneté dans l'entreprise, à l'occasion d'une cérémonie, le 13 juillet en soirée.

Il est d'usage que l'entreprise prenne en charge l'intégralité de cette action, à savoir le financement des médailles, la réception et la prime de gratification de 150 € par médaillé.

Le coût global doit être évalué pour être présenté lors de la réunion de direction et Sophie LARIT veut anticiper une éventuelle contrainte budgétaire.

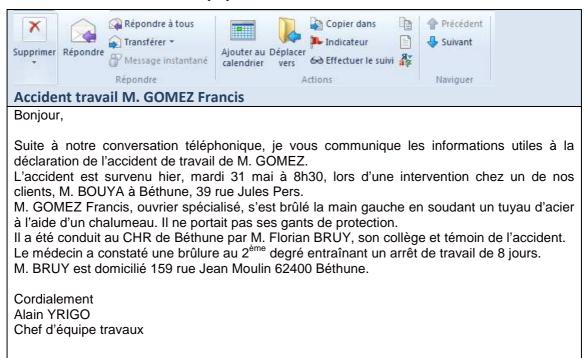
- 4.1 Calculer le coût global de la cérémonie en classant les dépenses par nature (composition sur la copie).
- 4.2 Identifier les dépenses pouvant être réduites en cas de contrainte budgétaire tout en conservant la dimension honorifique de la cérémonie. (Composition sur la copie).

#### Ressources à disposition :

- Tarif des médailles du travail (document 11)
- Recommandations traiteur (document 12)
- Extrait du tarif traiteur HERRENG (document 13)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 8/20

### Document 1 - Courriel du chef d'équipe travaux



#### Document 2 - Extrait du PGI : Fiche salarié Francis GOMEZ



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient : 4	Page 9/20

#### Document 3 – Extrait du règlement intérieur

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR – THERM +

#### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

**Général** : « Chaque salarié doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant ou en faisant respecter (...) les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux du travail »

**Dispositifs et moyens de protection** : « Chaque salarié a pour obligation, de maintenir en place des dispositifs de toute nature installés pour assurer la protection collective des travailleurs (...) »

« Chaque salarié doit utiliser conformément aux instructions reçues les équipements de protection individuelle tels que : dispositifs anti chutes, appareils de protection des voies respiratoires, chaussures de sécurité, vêtements imperméables, casques, gants, lunettes (de sécurité, à verre panoramique, masque facial), protections anti-bruit, maniques, brassières, vêtements de protection, etc... mis à sa disposition par l'entreprise. »

**Accident de travail** : « En cas d'accident du travail, une déclaration doit être faite aussitôt que possible au chef d'entreprise ou à son représentant par l'intéressé. Tout salarié a l'obligation d'aviser son chef direct de tout accident du travail même bénin survenu à lui-même ou à un autre salarié de l'entreprise lorsqu'il en a été le témoin. »

#### SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Nature et échelle des sanctions : « Tout comportement fautif d'un salarié peut donner lieu à l'une des sanctions suivantes, qui est fixée par le chef d'entreprise ou son représentant en fonction de la nature et de la gravité du fait reproché :

- avertissement écrit ou blâme,
- mise à pied dans la limite de trois jours,
- mutation ou déclassement, à titre disciplinaire,
- licenciement
- licenciement pour faute grave : rupture sans préavis ni indemnité de licenciement
- licenciement pour faute lourde : rupture sans préavis, ni indemnités de licenciement et de congés payés. »

**Procédures**: « Lorsque l'employeur envisage de prendre une sanction, il doit convoquer le salarié en lui indiquant l'objet de la convocation, sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence, immédiate ou non ,sur la présence dans l'entreprise, la fonction, la carrière ou la rémunération du salarié. Au cours de l'entretien, le salarié peut se faire assister par une personne de son choix appartenant au personnel de l'entreprise; l'employeur indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du salarié. La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc, ni plus d'un mois auprès le jour fixé pour l'entretien. Elle doit être motivée et notifiée à l'intéressé. »

	Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Ī	Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 10/20

#### Document 4 - Offres de formation

Offre de formation n° 1 : EFE : source http://www.efe.fr



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 11/20

## Document 4 - Offres de formation (suite)

Offre de formation n° 2 : Comundi : source : http://www.comundi.fr

#### **Formation**

Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels Pénibilité, TMS, risques psychosociaux... N° de réf : LR54

CO

comundi

En 2014, le nombre de sinistres professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles) avec arrêt de travail a augmenté, selon la Direction des risques professionnels de l'Assurance maladie (rapport de gestion 2014).

Les risques professionnels ont un coût humain et économique élevé. D'où la nécessité, au-delà de l'obligation réglementaire d'évaluation de ces risques, de mettre en place des actions de prévention.

Quelle méthodologie suivre pour évaluer les risques professionnels ? Comment passer de l'évaluation des risques au déploiement du plan d'actions ? Comment travailler en concertation avec tous les acteurs de la prévention ?

Découvrez l'interview de Stéphan De Clercq qui anime cette formation : Prévention des risques professionnels : les conseils de notre expert.

Lieu de la formation: Paris

Tarif formation: 2145 € HT (2574.00 € TTC)

Dates:

Durée formation : 3 jours (21 heures)

30 mai-01 juin 2016 ; 05-07 octobre 2016 ; 12-14

décembre 2016

Inscrivez-vous:

En ligne

**Bulletin d'inscription** 

Posez une option:

Pré-réservation

Cette formation en intra

Organisez cette formation dans vos locaux

Contactez notre service intra

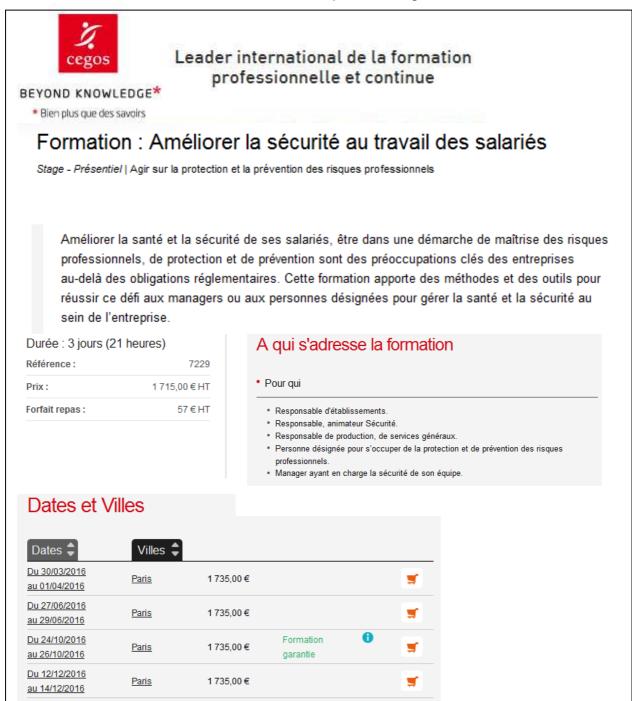
#### A qui s'adresse cette formation?

 Acteurs des ressources humaines, de la prévention et de directions souhaitant maîtriser les bases de la prévention des risques : obligations, méthodologie, plan d'actions...

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient : 4	Page 12/20

## Document 4 - Offres de formation (suite et fin)

Offre de formation n° 3 : CEGOS source : http://www.cegos.fr



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 13/20

#### Document 5 - Tableau de bord social sur les accidents du travail 2015/2016

Extrait du tableau de bord social sur les accidents du travail de THERM +

Nombre d'accidents du travail	Crâne	Yeux	Ouïe	Appareil respiratoire	mains	bras	jambe	pied
1 <sup>er</sup> Trim 2015	0	1	0	0	1	0	1	0
2 <sup>ème</sup> Trim 2015	0	2	0	0	3	0	2	0
3 <sup>ème</sup> Trim 2015	1	1	0	0	1	0	0	0
4 <sup>ème</sup> Trim 2015	0	0	0	0	0	0	0	1
1 <sup>er</sup> Trim 2016	0	2	0	0	1	0	0	0
2 <sup>ème</sup> Trim 2016	0	3	0	0	1	1	1	0

# Document 6 – Équipements de protection individuelle (EPI)

#### Les équipements de protection individuelle

Les EPI sont des « dispositifs ou moyens destinés à être portés ou tenus par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité » (Code du travail).(lien (ancre) vers la partie « Contexte réglementaire »)
Ces équipements peuvent prendre différentes formes, plus ou moins complexes :

- bouchons d'oreilles
- lunettes de protection,
- appareils de protection respiratoire,
- systèmes d'arrêt des chutes...



Ils permettent de protéger les opérateurs contre des risques professionnels de diverses natures : biologique (inhalation d'agents biologiques ...)

- chimique (inhalation de vapeurs de solvants, contact des mains avec des produits chimiques...)
- mécanique (chocs à la tête, projections de particules dans les yeux...)
- électrique
- thermique (travail en chambre froide, projections de métal fondu ...)
- rayonnements ionisants ou non ionisants (laser, ultraviolet...)
- bruit...

Certains EPI protègent contre plusieurs risques. Ainsi, il existe des cagoules de soudage protégeant à la fois contre le risque d'inhalation de fumées et contre les rayonnements dangereux pour les yeux.

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 14/20

## Document 7 – Demande de congés de Loïc LE BELEC

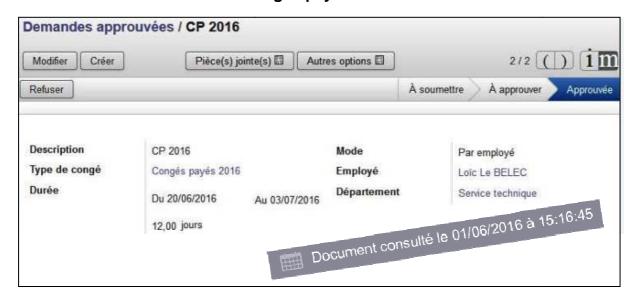


#### Document 8 - Extrait du PGI : Fiche salarié Loïc LE BELEC



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient : 4	Page 15/20

#### Document 9 - Extrait du PGI : Congés payés



### Document 10 - Droit au repos compensateur

Sources: http://travail-emploi.gouv.fr http://www.editions-tissot.fr

## Fiche pratique du droit du travail – durée du travail Mise en œuvre de la contrepartie obligatoire en repos :

La contrepartie obligatoire en repos (COR) est prise dans un délai maximum de 2 mois suivant l'ouverture du droit, sous réserve des dispositions permettant à l'employeur de différer la prise de la COR.

La contrepartie obligatoire en repos peut être prise par journée entière ou par demi-journée à la convenance du salarié.

## Rémunération du BTP - contrepartie obligatoire en repos

Le contingent annuel d'<u>heures supplémentaires</u> dans le BTP est fixé à 180 heures (145 heures en cas d'annualisation du temps de travail). [...]

Le salarié qui cumule 7 heures de contrepartie en repos obligatoire ouvre son droit. [...] La loi prévoit que le salarié peut demander le bénéfice de ce repos en respectant un délai de prévenance de 7 jours. Tout refus de votre part devra être dument motivé et les délégués du personnel devront être consultés.

Ces repos ne devront en principe pas être pris entre le 1er juillet et le 31 août ni être accolés à un jour de congé payé ordinaire.

Sources: http://www.travail-emploi.gouv.fr

http://www.editions-tissot.fr

	Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Ī	Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 16/20

#### Document 11 - Tarif des médailles du travail

Source: http://fifouvidz.free.fr



#### Document 12 - Recommandations traiteur



#### Recommandations du traiteur

### Pour 100 personnes:

- √ 4 pains surprises (2 campagnards et 2 fraîcheurs)
- √ 4 mini navettes par personne
- √ 4 mignardises sucrées par personne
- ✓ 2 coupes de champagne par personne (6 coupes par bouteille)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 17/20

### Document 13 - Extrait du tarif traiteur HERRENG



	'armulae eeekteile mene	herreno
-	'ormules cocktails maga	Maisons des saveurs
	Les Pains Surprise et Ananas Cocktail	
	Le pain campagnard 70 pièces :	28.00 €
15 10	Le pain fraîcheur 70 pièces :	29.50 €
	Le pain norvégien 70 Pièces :	35.00 €
	L'ananas cocktail 50 pièces :	35.00 €
	Les Canapés et Amuses bouche	
	Le plateau de 24 canapés traditions :	19.50 €
Market Market	Le plateau de 24 canapés prestiges :	22.80 €
The same of	Le plateau de 24 demi-sphères New-Look :	22.80 €
	Le plateau de 24 saveurs printanières :	22.80 €
	Les Navettes, Pan Bagnat et Sandwiches Club	
WHEN SHE	Le plateau de 24 mini navettes :	22.80 €
Comments of the Party of the Pa	Le plateau de 24 mini bagnats :	22.80 €
47 00-16	Le plateau de 24 bi color de mini club volaille et thon :	22.80 €
6	Les Pièces Sucrées	
	Assortiment de 24 canapés sucrés :	20.40 €
	Assortiment de 24 mignardises sucrées prestiges :	22.80 €
	Assortiment de 24 fours sucrés moelleux :	20.40 €
	Assortiment de 27 macarons :	18.80 €
4.	Coffret de 12 verrines sucrées assorties :	17 40 €
Contract of the second	Assortiment de 20 cassolettes sucrées :	27.00 €

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 18/20

# Annexe A – Déclaration d'accident du travail à rendre avec la copie

DAT-PRE сомистем пиле А (а слове меняте на ефицист настипа в су- вес косий от несемении или тике на енене (на чиния на ененен н)	ORDINÒS), LES TROCS PRINCIPE VOLUTES DE LA CRICLARATION PAR LITTRE RECOMMUNICIE UNE RANG APRÈS ANOR PRES COMMUNICACIO DE L'ACCIONNET ET COMMUNICACIO LE QUARRANTE VILLET.
L'EMPLOYEUR (établiccement d'affac	he permanent de la vietime) (he reporter à la norice)
Nom et prériom ou raison sociale de l'employeur	
Adresse	30.81 W 200 W 200 W 200 W
Circle purpol	N° de Téléphone
N SIRET de l'établissement d'attache	N° de risque Sécurité Sociale
Nom du service de santé au travall Adresse	Couls posted
LA VICTIME	(se reporter à la notice)
4* d'immatricutation	A défaut, seire E M Date de naissance
vom es prenom nik sit 4s like du non d'accordant	
Adresse	Nationalité EEE, Suisse
ade Pastel	Autre
Date d'embauche Profession	1
Qualification professionnelle	Ancienneté dans le poste de travail
Contrat de travail : CDI CDD Apprent/Eiève	Intérimaire Autre
LES INFORMATIONS RELATI	VES A L'ACCIDENT (se reporter à la notice)
Date heure	
Jess die Praccident dan er straue du Seu de Nacident Noor et armeie du deserver	¥ (R)
Hon et annue du discher Historians complémentaires sur le lieu de l'accident étiou sur le temps	Numire de SIRET du lieu de l'accident
ieu de travali habituei 🔲 au cours du trajet entre le de	omicile et le lieu de travali
eu de travail occasionnel au cours du trajet entre le tr	
eu du repas au cours d'un déplacement ;	pour l'employeur   le BIFET de Mindonerwet sillenteur).
Actività de la victime lors de l'accident	
Nature de l'accident	
Objet dont le contact: a blessé la vidime	
Evertuelles réserves motivées (oignez, si besoin, une lettre d'accompagnement)	
Siège des Histons	
Nature des lésions	
a victime a 6th transporter à :	L'accident a-t-il fait d'autre(s) victime(s) ? OUI NON
Horaire de travail de la victime le jour de l'accident de	L'accident a-l-8 tait d'autre(s) victime(s) ? OUI NON et de 8
√ □ constaté	H W H H H H
Accident ( connu le heure	par l'employeur par ses préposés décrit par la victime
l'accident est inscrit au registre d'accidents du travail binins, le	sous le N°
Conséquences : SANS ARRÊT DE TRAVAIL	MANIL(*) DÉCES
In rapport de police a-t-li 466 établi ? NON DUI par qui ?	PERSONNE AVISEE (cocher le com correspondante)
Le témoin ou la 1ère personne avisée (en cos	
Norm et prénom	No. of the second section of the section of the second section of the second section of the second section of the section of the second section of the se
Adresse	Code Proper
Control of the Contro	E TIERS
L'accident a-Hi Mà causé par un tiers ? OUI NON NON SI OUI, nom et adresse du tiers	
Société d'assurance du ters	
Nom el primom du signataire	Signature
Qualità	- Oyene
Fat à le	1

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3H00	Coefficient : 4	Page 19/20

# Annexe B – Retour d'analyse d'accident au travail à rendre avec la copie

# RETOUR D'ANALYSE D'ACCIDENT AU TRAVAIL

Travaux effectués :				
Salarié concerné :				
Siège des lésions :				
Arrêt maladie :	oui 🗆	non □		
	CIRCON	STANCES DE L'ACC	CIDENT	

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code: 1703 GA 2	Session 2016	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personne	el Durée : 3H00	Coefficient: 4	Page 20/20